## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de Franz Ziegler.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 68 349—Division D.—Attendu que Friedrich Ziegler a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Franz Ziegler, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Ernest J. Wenck, avocat.
9 août—9 13 16

**Succession de John W. Richer Friedrichs.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 64,412—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Hélène O-heighen Friedrichs, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Félix J. Puig, avocat.
8 août—8 12 17

**Succession de Nicholas Schanneville.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 68,320—Division A—Attendu que Mme Veuve N. Schanneville a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas Schanneville, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. J. Wenck, avocat.
7 août—7 11 16

**Succession de Mme Rosalie Maurerat.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,102—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Cunningham & Cunningham, avocats.
31 juil—31—août 4 9

**Succession de Mme Margaret Schuler, veuve de Azabias Frans.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,94 5 Division D—Avis [est] par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Alfred Dupré, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Marna H. Maison, avocat.
1 août—1 5 10

## ANNONCES JUDICIAIRES

**VENTES PAR LE SHERIF**

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de Vaches, Chevaux, Wagon, etc.**

Mme Catherine Zimmerman, tutrice naturelle, etc., vs John Vian.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,681—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, le 11 août 1902, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, No 118 rue Murat (Sud), 10 vaches, 2 chevaux, 1 charette à lait, 1 lot de harnais, bidons à lait, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robert J. Maloney, avocat pour le plaignante.
31 juil—31—août 1 6 11

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une portion de terre avec deux cottages doubles, désirables et de valeur.**

Portant les Nos municipaux 1650 et 1652, 1654 et 1656 rue Cypress, entre les rues Magnolia et Clara.

J. C. Rieger vs Henry S. Karstendiek.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 66,049. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 14 août 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, située dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Clara, Cypress, Magnolia et Julia, ladite portion de terre est désignée par la lettre B, sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 7 mars 1879, et annexé à l'acte ci-après récité, passé pardevant Jos D. Taylor, notaire, le 22 décembre 1886, et mesurant d'après ledit devis, en mesure américaine, soixante cinq pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Cypress sur soixante deux pieds de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion de terre est composée de la portion du fond des lots Nos 283 et 284.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shér. Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. R. M. Whitney, avocat pour le plaignant.
11 juil—11 12 18 25—août 1 8 14

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Troisième District.**

Connue comme Nos 2335—2337 et 2339 rue Bagatelle [maintenant Bourbon].

Coin de la rue Derbigny.

Teutonia Loan and Building Company vs Gardner L. Castanedo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,516—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 août 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 25, [maintenant 750] borné par les rues Claiborne, Derbigny, Union et Bagatelle, désignés par les lettres A et B sur un devis attaché pour référence à un acte passé pardevant A. Doriocourt notaire, et mesurant d'après cela comme suit: Lot A, formant l'encoignure des rues Derbigny et Bagatelle et mesurant trente et un pieds de face à la rue Bagatelle sur cent vingt trois pieds, dix pouces plus ou moins de profondeur et Lot B, mesurant trente et un pieds, trois pouces de face à la rue Bagatelle sur cent vingt trois pieds, dix pouces plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, et sont une partie des lots originairement désignés par les Nos 15, 16, 17 et 18, sur un devis privé annexé à et faisant parti de l'acte de vente de F. T. Case à Robert passé pardevant J. Bendernagel, notaire, le 20 juin 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.
16 juil — 16 26 — août 1 7 15 21

## VENTES A L'ENCAN.

# Spear & Escoffier.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

# PROPRIETES
## —DE—
# Grandes Valeurs
## Améliorées et Non-Améliorées.

**Dans le Second District.**

**Dans un quartier s'améliorant journellement.**

**Au coin des rues Moss Ou Bayou St Jean et Grande Route St Jean.**

**Occupé par une Grocerie, Café et un Marché Privé depuis des années**

**Nos 1252-1254**

Bayou St Jean ou rue Moss, coin de la rue Washington. Elégante résidence à deux corps de logis.

**Nos 1248-1250**

Bayou St Jean ou rue Moss, entre les rues Washington et St John. Elégante résidence à deux corps de logis.

**No 3230**

Rue St John entre l'avenue Hagan et la rue Rendon. Un cottage à retiré de la rue.

**5**

Beaux lots de terre dans l'îlet borné par les rues Gayoso, Bellechasse, Dupré et St Philippe.

**Coin des rues**

Dupré, St Philippe et Bellechasse. Un cottage à un étage.

**2**

Cottages, rue St Philippe, entre White et Dupré.

**5**

Magnifiques lots de terre dans l'îlet borné par les rues Dupré, Gayoso, Dumaine, St Philippe et Bellechasse.

**Vente pour effectuer un Partage.**

Succession de Victor Petit.

No 36,961.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 813 rue de la Commune.

**Mercredi le 27 Août 1902,**

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à

**LEUR BUREAU ET BOURSE**

No 813 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu et conformément à un jugement de la cour rendu en pleine séance de la cour le 23 juin 1902 et signé en pleine séance de la cour le 27 juin 1902 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St Philippe et Bellechasse, formant le coin des rues Dupré et St Philippe et Bellechasse, mesurant 37 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Dupré sur 53 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur sur la rue St-Philippe, 60 pieds et 4 lignes sur la rue Bellechasse, et 65 pieds 2 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 4 chambres, hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St-Philippe et Bellechasse, mesurant 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de face sur la rue St-Philippe, 65 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot A, 76 pieds 3 pouces sur la ligne du lot C et 24 pieds de largeur sur la ligne du fond et face sur la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre C, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St Philippe et Bellechasse, mesurant 19 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue St Philippe, 76 pieds 2 pouces sur le côté du lot B, 86 pieds 3 pouces sur la ligne opposée, et 21 pieds 9 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 19, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet 441 borné par l'avenue Hagan et les rues St John, Ursulines, St Philippe et Rendon, mesurant 15 pieds 1 pouce de face à la rue St John, 146 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 18, 157 pieds 9 pouces et 6 lignes sur l'autre côté le séparant des lots 8, 9 et 10 et 59 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout d'après un croquis de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté le 8 mai 1878 annexé à un acte de Jos Davigneaud, notaire, daté du mois d'août 9, 1889.

Les améliorations comprennent un cottage ayant trois chambres, galerie fermée, galerie de devant, hangar, etc., portant le No 3230 rue St John.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté avril 20, 1866, annexé à un acte de P Cuvillier, daté 5 mai 1866 et mesurant 9 pouces de face sur la rue Port ou Bayou St Jean sur une profondeur de 66 pieds sur le côté de la Grande Route St Jean et 68 pieds 11 pouces sur le côté de la rue Washington et 15 pieds de largeur dans le fond et secondement une autre portion de terre adjoignant le précédent désigné par le No 2 et mesurant, mesure française, 30 pieds 6 pouces de face sur la rue Port ou Bayou St Jean, 50 pieds 7 pouces de face sur la Grande Route St-Jean, 62 pieds sur l'autre ligne le séparant du lot No 2 41 pieds 6 pouces sur la ligne du fond perpendiculaire à la Grande Route St-Jean, le tout plus ou moins, d'après le plan de Louis Bringier, daté le 24 septembre 1834, annexé à un acte de H. Pedesclaux, daté le 4 octobre 1834. Les améliorations comprennent une bâtisse occupée par une grocerie, un café et un marché privé, une chambre, deux grands appartements, hangar, citerne, etc.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Bayou St Jean ou la rue Port, les rues Washington, Première et St John, et l'intersection de la rue des Ursulines, ledit lot est désigné par la lettre A, sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902, ledit lot mesure d'après ledit plan 31 pieds 9 pouces et 4 lignes de face sur la rue Port, ou Moss, ou Bayou St Jean, 128 pieds de face sur la rue De Soto, 122 pieds 7 pouces et quatre lignes sur le côté du lot B, et 31 pieds 9 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, ledit lot formant le coin de la rue Moss ou Port ou Bayou St Jean et la rue Washington. Les améliorations comprennent un joli cottage à deux corps de logis, ayant 6 chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc., portant les Nos municipaux 1252 et 1254 de la rue du Port ou Moss.

7° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B, sur un plan de D E. Seghers et Fils, voyers, daté le 10 juillet 1902, dans l'îlet borné par le Bayou St Jean ou Port, les rues Washington, Première et St Jean; ledit lot mesurant, d'après ledit plan, 32 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue Port ou Moss ou le Bayou St Jean, 132 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot A, 127 pieds 3 pouces 1 ligne sur la ligne du côté opposé et 32 pieds 3

## VENTES A L'ENCAN.

# Spear & Escoffier.

pouces de largeur dans le fond, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprennent une jolie résidence double à un étage ayant 6 chambres, hangar, citerne, latrines, etc., connue comme les Nos municipaux 1248-1250 rue Port ou Moss.

8° Cinq certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 3, 4, 8, 9 et 10 sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902 dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Dupré, White et Bellechasse, les dits lots mesurant d'après ledit plan, comme suit: Le lot No 3 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 88 pieds 3 pouces sur le côté du lot C, 103 pieds 5 pouces et 1 ligne sur la ligne du côté du lot No 4 et 35 pieds 3 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la rue Bellechasse; le lot No 4 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 8 mesurant 31 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 9 mesurant 32 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue White sur une profondeur de 137 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue St Philippe, de la 2 pieds 5 pouces 1 ligne courant vers la rue Bellechasse, de là, sur une première ligne de profondeur sur le côté de la rue Bellechasse, courant vers la rue White de 67 pieds 4 pouces 3 lignes sur une deuxième ligne de profondeur, courant vers la rue White, de 97 pieds 4 pouces et 4 lignes le séparant du lot No 10; le lot No 10 mesurant 50 pieds de face à la rue White 100 pieds 3 lignes sur la rue Bellechasse, et 97 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté du lot No 9, formant l'encoignure des rues Bellechasse et White.

9° Cinq certains lots de terre situés dans Second District de cette ville, dans l'îlet compris par les rues St Philippe, Bellechasse, Dupré, Gayoso et Dumaine; lesdits lots sont désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 12 sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902. lesdits lots mesurant d'après ledit plan comme suit: Le lot No 12, 31 pieds 6 pouces de face à la rue St Philippe, sur une profondeur et face sur la rue Dupré de 100 pieds entre lignes parallèles; le lot No 6, 13 pieds 2 pouces 1 ligne de face sur la rue Gayoso, 105 pieds 8 pouces et 2 lignes de face sur la rue Bellechasse, 66 pieds 6 pouces et 3 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 7 et 94 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus près de la rue Dumaine, ledit lot formant l'encoignure des rues Gayoso et Bellechasse; le lot No 7, 25 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Bellechasse, 66 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 6, 62 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne le séparant au lot No 8 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond; le lot No 8, 25 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Bellechasse sur une profondeur de 84 pieds 7 pouces et 6 lignes du côté du lot No 7, 98 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du No 9 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond et le lot No 9, 2 pieds 8 pouces et 2 lignes de face sur la rue Bellechasse, 29 pieds 1 pouce de face sur la rue St Philippe sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces sur la ligne du côté du lot No 8, 100 pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No 10 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond

Termes et conditions — La moitié ou plus comptant et la balance à un, ou à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisés en coupons égaux à la convenance des vendeurs, portant six pour cent par an d'intérêt du jour de l'acte de vente jusqu'à paiement, garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de contenir la clause non aliénation et vente sans estimation et cinq pour cent honoraire d'avocat en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses dans les actes de vente, les acquéreurs d'assurer les améliorations jusqu'au montant des billets et de transférer la police aux porteurs desdits billets, d'assumer de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de revenu sur les actes de vente et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et il auront droit aux loyers qu'à partir du jour où se passeront les actes de vente. Actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 juil—27—août 3 10 17 24 27

# Fitzpatrick & Lambert.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Propriété Cottage comme Placement.**

No 2105 rue Donaine entre les rues Johnson et Galvez, borné par la rue Bienville.

Dans la succession de Mme Catherine Schwable, veuve de Gottlieb Schwable.

No 68,017—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu et signé en cour ouverte le 11 juillet 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Donaine, Bienville, Johnson et Galvez, désigné par le numéro 15 et mesurant 28 pieds de face à la rue Donaine même mesure dans le fond, sur 166 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage dans le fond et une boutique et deux chambres sur le devant, connu comme le No 2105 rue Donaine, rapportant un revenu de $19 par mois.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un et deux ans après la date de l'adjudication, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de ladite date jusqu'au paiement. Devant être garanti par lien de vendeur, hypothèque spéciale et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité et de pénalité. L'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour 1902 en plus du montant de l'adjudication et devant faire un dépôt de (10 0|0) pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Oscar Schreiber, avocat,
Bureau, 215 rue Carondelet.
17 juil—17 20 27—août 3 10 17 19

# Macon&Kernaghan

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 133 rue Carondelet. JEUDI, le 14 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 7 juillet 1902, de l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, dans la succession de Herman Stessel, No 67,373 du dossier de la susdite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 49, borné par les rues Ann, Esther et Walnut et la ligne supérieure du Parc Audubon, anciennement appelée Propriété Foucher, laquelle propriété mesure, plus ou moins, cinquante trois pieds de face à la rue Ann par cent cinquante pieds de profondeur sur la ligne du parc Audubon et la rue Walnut et cinquante huit pieds plus ou moins de largeur dans le fond. Mais la vrai mesure de laquelle portion de terre et maintenant contenu en dedans de la ligne du parc Audubon et la rue Walnut.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1902 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis de l'acquéreur au moment de la vente

Acte de vente pardevant J. Zach. Spearing, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 juil—13 20 27—août 3 10 14

Le meilleur
**SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE**
**D'ANGELL**
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
Vendu [par] tous les pharmaciens.
1 nov 1901—1 an

## VENTES A L'ENCAN.

# J. Paul Hecker.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**SUCCESSION D'ALEXANDER GOFF.**

No 67,270 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans— Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 4 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 23 juillet 1902 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Piété, Marais et Désiré, mesurant 26 pieds 4 1|2 pouces de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et désigné comme lot No 8 sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire en cette ville le 2 décembre 1869.

Conditions — Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 août—3 10 17 24 31—sept 4

**ANNONCE JUDICIAIRE**

**ENCAN DE MEUBLES.**

**Le contenu entier de la Résidence du défunt WALTER V. CROUCH, RUE HILLARY,**

Entre les rues Commerciale et Macarty.

**A L'ENCAN,**

**Mercredi, 13 août, à 10 A. M.**

Dans l'affaire de la succession de Walter V. Crouch et Mary H. Haughton, sa femme prédécédée.

No 67,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune — MERCREDI, le 13 août 1902, à 10 heures A. M., à la résidence du défunt Walter V. Crouch, No — rue Hillary, entre les rues Macarty et Commerciale, Septième District, en vertu d'un ordre signé le 25 juillet 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique:

Tous les meubles et effets mobiliers dans la succession et dessus mentionnée d'après l'inventaire enregistré: Piano et Tabouret, 3 ou 4 Ameublements de Chambres à Coucher, Stove, Bibliothèque, Porte-Chapeaux, Chaises, Tables de Centre, Nattes, Tapis, Table Antique de Centre, Sideboard (Vaisselier), Berceuse, Portraits, Vaisselle, Coutellerie, 11 volumes de l'Encyclopédie Américaine, 16 volumes des Délibérations du Congrès, des Pièces Antiques, etc., et plusieurs autres objets utiles trop nombreux pour être mentionnés.

Conditions—Comptant sur les lieux.
J. PAUL HECKER, Encanteur,
731 rue Commune.
3 août—3 10 11 12 13

**ANNONCE JUDICIAIRE**

**Succession de Joshua Newby.**

No 68,207—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—MARDI, le 2 septembre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 29 juillet 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire et dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite:

Un intérêt indivis et aussi un intérêt dans ladite propriété appartenant conjointement à George H. Walker, Mattie E. Walker et Thaddeus A. Walker, légataires universels de Margaret Newby par jugement de Cour rendu dans les procédures de sa succession. Lesdits co-propriétaires consentant à la vente de la propriété entière dans les présentes procédures.

Deux certains lots de terre, situés dans l'ancien Borthville dans l'îlet (10), borné par les rues Levée, Webster, Preston et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots 20 et 21 sur un plan dressé par J. F. Braun, le 15 mai 1869, lesdits lots mesurant chacun vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue Webster sur une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds trois pouces quatre lignes sur les profondeurs suivantes: cent pieds neuf pouces deux et trois quarts lignes sur la ligne divisant les lots 19 et 20, cent un pieds cinq pouces et deux et quatre cinquièmes lignes sur la ligne divisant les lots 20 et 21 et deux pieds un pouce et deux dix-sept dixièmes lignes sur la ligne divisant les lots 20 et 22.

Conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant; la balance, s'il y en a, en un an, portant huit pour cent d'intérêt de la date de la vente, les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1902, et faire un dépôt de 25 0|0 au moment de la vente. Acte de vente pardevant Louis A. Martinet, notaire, aux frais de l'acquéreur.
31 juil—31—août 3 10 17 24 31—sept 2

# Friedrichs & Redersheimer

**ANNONCE JUDICIAIRE**

**Propriété de Magasin et Résidence Productives,**

Nos 1300, 1302 et 1306 rue Touro, à l'encoignure de la rue Urquhart.

Succession de Patrick Ryan.

No 67,500—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune — MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé, daté le 14 juillet 1902, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:—

Le désirable magasin et résidence à deux étages en bois, Nos 1300 et 1302 rue Touro, à l'encoignure de la rue Urquhart, hangars, citernes, etc. dans la cour et la boulangerie et résidence à deux étages contigue, No 1306 rue Touro. La propriété de l'encoignure contenant en tout un grand magasin et entrepôt, galeries et sept chambres, avec fours à pain, grand hangar, citerne et cour dans le fond; le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et dépendances qui s'y trouvent, contigus l'un à l'autre, situés dans Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 509 borné par les rues Touro (autrefois Union) Urquhart, Villeré (autrefois Girod) et Bourbon (autrefois Bagatelle), désignés comme lots Nos un et deux sur un plan fait par C. C. Crawford, daté le 6 mars 1855, et déposé pour référence en l'étude de Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville. Lesdits lots mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Union, maintenant Touro, sur une profondeur et façade sur la rue Urquhart de 85 pieds. Le tout en mesure américaine. Le lot No Un formant l'encoignure des rues Union, maintenant Touro et Urquhart, avantageusement situé, commandant une bonne clientèle et loyers assurés. L'épicerie à l'encoignure étant louée à bail jusqu'au 1er octobre 1902, au taux de trois cent dollars par an et la boulangerie rapportant cent quatre vingt dollars par an, faisant un revenu total de $480 par an.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit représentés par des billets négociables portant 8 0|0 d'intérêt par an et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété foncière vendue; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1902, et faisant un dépôt de 10 0|0 comptant pour lier la vente. Acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 juil—15 22 29—août 5 12 19

## VENTES A L'ENCAN.

# Friedrichs & Redersheimer.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Le Désirable Cottage Double en bois couvert en ardoises,**

Nos 2700 et 2702 rue N. Rempart, à l'encoignure de la rue Port.

Succession de Henry Koopmann et d'Emma Lambert, sa femme.

No 67,885.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 9 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 25 juillet 1902 et signé le 1er août 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, actuellement absent en congé, et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété de valeur ci après décrite, à savoir:

Le désirable cottage double en bois couvert en ardoises avec dépendances à deux étages dans le fond No 2700 et 2702 N. Rempart à l'encoignure de la rue Port, contenant 5 chambres de chaque côté, hangars, citernes, et cour dans le fond, décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Rempart, Port, Bourgogne et St Ferdinand, désigné comme lot No 23 de l'îlet No 10 sur un plan fait par le voyer de ville; ledit lot formant l'encoignure des rues N. Rempart et Port et mesurant 29 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue N. Rempart, sur 100 pieds de profondeur et façade sur la rue Port.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et liens de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1902 en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de 10 0|0 pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Frederick Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
7 août—3 10 17 24—sept 2 9

# Denis, Danziger & Tessier.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Joli Cottage Simple élevé de terre,**

Avec grand terrain, 527 rue Flood, près de la rue de Chartres.

Succession de Joseph Grier.

No 66,070 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 12 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 11 juillet 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Flood, Chartres, Delaronde [maintenant Douglas], et l'avenue Cilla, lesdits lots sont désignés par les Nos 12 et 13 de l'îlet No 56, sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, déposé en l'étude de Gustave Legardeur, notaire, sous la date du 10 mars 1894; lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Flood sur 126 pieds 10 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par le No 527 rue Flood et comprennent un joli cottage simple, élevé de terre, contenant vestibule, galerie de côté, plusieurs chambres, hangar, citerne, jolie pelouse, arbres fruitiers, etc., le tout en bonne condition et devrait se louer $30 par mois.

Un joli home dans un excellent voisinage près des lignes de chemins de fer, ou un placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de 1 et 2 ans, et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 juil—12 13 20 27—août 3 10 12

# Paul & Gurley.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Propriété de Choix du Premier District.**

La Grande Résidence de Valeur à trois étages en briques avec mansarde, No 742 rue du Camp, entre les rues Julia et Girod.

**Un Site Commercial de Valeur.**

La Portion de Terre de Choix à l'encoignure des rues Girod et Commerce

Succession de P. H. Skidmore

No 67,379 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, daté le 14 juillet 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de P. H. Skidmore, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, etc., à cela appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 162, borné par les rues Magazine, Camp, Girod et Julia, désigné comme lot No 23, et mesurant en mesure américaine trente et un pieds dix pouces de face à la rue du Camp, sur cent soixante dix pieds quatre pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent la grande résidence en briques avec mansarde à trois étages, bien située, confortablement subdivisée, connue comme le No 742 rue du Camp, contenant environ 20 chambres, etc., bâtisse en briques dans le fond, cour pavée, etc. Cette propriété de valeur peut servir comme emplacement commercial au rez-de-chaussée et comme résidence au dessus, ayant entrée et vestibule séparés. Elle est contigue à la manufacture de boîtes de cigares de Hernsheim, rue du Camp, et court vers et est contigue à la Consumer's Ice Co. et la bâtisse de la succursale de la American Tobacco Co de Hernsheim dans le fond. Un splendide placement.

2° Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet 61, borné par les rues Nouvelle Levée, Girod, Commerce et Lafayette, mesurant, en mesure anglaise, trente-cinq pieds 8 pouces de face à la rue Girod sur une profondeur et façade à la rue Commerce de quatre-vingt-cinq pieds, onze pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, d'après un plan par C. A. De Armas et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire. Cette propriété de valeur est dans le centre commercial et vis-à-vis des bâtisses de la "N. J. Long Cooperage Co.", près de l'entrepôt Texas, etc.

Condition de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Actes de ventes et les timbres du revenu des E.-U. au frais des acquéreurs, pardevant Fred. Deibel, notaire; un dépôt de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication.
19 juil—19 20 27—août 3 10 17 19

**Succession de Sally Quinn, femme de Patrick Comfort.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 68,180—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James G. Comfort, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Stafford & Lambert, avocats.
6 août—6 10 15

## VENTES A L'ENCAN.

# Denis, Danziger & Tessier.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**POUR ETRE VENDU EN BLOC.**

Le stock entier de commerce de l'épicerie et entrepôt,

**1742 RUE DES FRANÇAIS.**

No 68,165 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Succession d'August Uhle.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—LUNDI, le 11 août 1902, à 10 heures A. M., sur les lieux, 1742 rue des Français, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 26 juillet 1902, de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de ladite Cour, Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le stock entier de commerce dans l'épicerie et l'entrepôt 1742 rue des Français, consistant en épiceries de fantaisie et de denrées principales, vins, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
Beck, Walshe & Beck, avocats.
30 juil—30—août 3 10 11

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

# Vente en Partage.

Mme Rosa Schopp vs les Héritiers de Christian Schopp.

No 64,491—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 21 août 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement en partage rendu le 7 avril 1902 et signé le 18 avril 1902 par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, et d'un ordre dudit Hon. John St Paul, juge, daté le 27 juin 1902, homologuant les procédures d'une réunion de famille, tenue pardevant W. F. Brewer, notaire, le 18 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'un autre ordre daté le 18 juillet 1904, dudit Hon. John St-Paul, juge, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire No 43,899 - Succession de Marie T. Baumgarden, femme de C. D. Schopp et C. L. Schopp, consolidées, homologuant les procédures de la réunion de famille, tenue pardevant J. C. Wenck, notaire, le 2 juillet 1902, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Magazine, Constance et Delachaise, désignés comme lots Nos 9 et 10 sur un plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, ancien notaire comme plan No 49 d'après lequel plan les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 26 pieds 6 pouces 2 1|4 lignes de face à l'avenue de la Louisiane sur 120 pieds de profondeur.

Aussi un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 8, dans le même District et îlet que le précédent et mesurant 26 pieds, 6 pouces, 2 1|2 lignes de face à l'avenue de la Louisiane sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages avec bâtisse en bois à deux étages; aussi une grande écurie, connue comme les Nos 1026, 1028, 1030, 1032 et 1034 avenue de la Louisiane, occupée par la maison de commerce bien connue de A. Bontheimer et fils, comme écurie et établissement d'entrepreneurs de pompes funèbres.

Vendu sujet au bail ci-dessus, aux taux de $720 par an ou 60 par mois, expirant. Un beau placement ou un excellent endroit de commerce pour un établissement d'écurie ou entrepreneur de pompes funèbres. Situé dans le centre du prospère Sixième District.

2° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés par les lettres A, B et C, dans l'îlet No 101, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Chippewa, Toledano et Annunciation, sur le devis annexé, signé par C. G. Del Isle, ingénieur civil, le 29 mai 1902, d'après lequel devis lesdits lots mesurant comme suit: Le lot A 31 pieds 4 pouces de face à la rue Chippewa sur 125 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur; le lot B 30 pieds, 11 pouces 4 lignes de face à la rue Chippewa, sur 125 pieds 7 pouces 5 lignes, et le lot C 21 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Chippewa, sur 125 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur, lesdits lots A, B et C composant les lots 2, 3 et 4, sur un plan déposé en l'étude de T. Guyol, ancien notaire.

Les améliorations sur ledit lot A comprenant un cottage double en bois retiré de la rue, contenant 4 chambres de chaque côté et sont désignés par les Nos 2305 et 2307 rue Chippewa.

Les améliorations sur le dit lot B comprenant un cottage double en bois retiré de la banquette et contenant de chaque côté 4 chambres et sont désignées par les Nos 2309 et 2311 rue Chippewa. Les améliorations sur ledit lot C comprenant un cottage simple en bois contenant 5 chambres, hangar, citerne, etc.

Les propriétés ci-dessus seront vendues séparément. Un placement payant.

3° Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les lettres A, B, C et D dans l'îlet No 162, borné par les rues Delachaise, Laurel, Constance et Aline, sur un devis de voyer, daté le 29 mai 1902, signé par Chas. G. Del Isle, ingénieur civil, d'après lequel devis lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit: Le lot A formant l'encoignure des rues Delachaise et Laurel 37 pieds 2 pouces de face à la rue Delachaise, 37 pieds 6 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur et façade à la rue Laurel; 117 pieds 10 pouces 1 ligne sur la ligne de division du lot D. Le lot B, 22 pieds 2 pouces de face à la rue Delachaise, 22 pieds 1 pouce 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces 1 ligne sur la ligne de division du lot A, et de 116 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne de division du lot C; le lot C, 32 pieds 11 pouces de face à la rue Delachaise et 32 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur dans le fond sur 116 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne de division du lot B et 112 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de division du lot D; et le lot D a 25 pieds 11 pouces 1 ligne de largeur dans le fond sur une profondeur de 112 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de division du lot C et 111 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du côté le plus rapproché de la rue Constance.

Lesdits lots "A", "B", "C" et "D" constituant le tout des lots 19, 20, 21, 22, sur un plan déposé parmi les archives de E. G. Gottschalk, ancien notaire, sous le No 52.

Les améliorations dudit lot "A" sont désignés par les Nos 900 et 902 rue Delachaise et comprenant un cottage double en bois retiré de la banquette, contenant de chaque côté galerie de côté, 5 chambres, office, citernes, hangar, etc.

Les améliorations sur ledit lot B comprenant un joli cottage simple connu comme No 906 rue Delachaise, retiré de la banquette et contenant 4 chambres, chambre à coudre, citerne, hangar, etc.

Les améliorations sur ledit lot C comprenant un joli cottage double en bois, désigné par les Nos 908 et 910 rue Delachaise, et contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar, etc.

Les améliorations sur le dit lot D sont désignées par le No 914 rue Delachaise et comprenant un joli cottage simple retiré de la banquette, contenant 6 chambres, citerne, hangar, etc.

Les propriétés ci-dessus seront vendues séparément; elles sont bien situées, toujours en demande par des locataires de premier ordre et sont des placements d'un mérite supérieur.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, en un et deux ans portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et les clauses usuelles et coutumières de sécurité; les acquéreurs devant assumer en plus et au-dessus du montant de leurs enchères le paiement des taxes dues et exigibles en 1902 et tous les timbres requis du revenu, 10 pour cent du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
E. M. Hudson,
Dart & Kernan,
J. B. Fisher, avocats.
20 juil—20 27—août 3 10 17 21

**Succession de Mme Jules Domingon**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,244—Division E—Attendu que Mme Rita M. Domingon, veuve de William John Dauney, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Jules Domingon, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier—Jno. Legier, Jr., avocat.
2 août—2 6 11

## VENTES A L'ENCAN.

# Harry H. Hodgson.

**ANNONCE JUDICIAIRE**

**FOIN. FOIN. FOIN.**

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, MARDI, le 19 août 1901, au dépôt du chemin de fer Texas & Pacific, coin des rues Thalia et Water, sous l'acte 124 de 1890, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de qui cela peut concerner:

Six wagons de foin.
Conditions Comptant.
9 août—9 14 19

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**COTTAGE DOUBLE,**

**Nos 3825 et 3827 rue Baronne,**

Coté de la rue Général Taylor.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune—JEUDI, le 21 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, dossier No 68,004, dans l'affaire de la succession Gerhardt Pohlmann, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Genl Taylor et Peniston et mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne et sur une profondeur de 120 pieds de face à la rue Genl Taylor et formant l'encoignure des rues Genl Taylor et Baronne. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 3825 et 3827 rue Baronne.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur à 8 0|0 d'intérêt par an, garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant en plus les taxes pour 1902, et faisant un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 juil—30 27—août 3 10 17 21

# J. L. Onorato.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Propriété du Deuxième District**

**A L'ENCAN.**

**Nos 1112-14 rue Rochebiave,**

Ilet Hôpital, Tonti et Ursulines.

Vente à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne,

**Mardi, 26 août 1902, A MIDI.**

Succession de Louis Dubos—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.—No 68,107.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 21 juillet 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit ci-dessus indiqués, dans l'affaire en ceci décrite, la propriété ci-après—

(a) Une certaine portion de terre mesurant 33 pieds de face à la rue Rochebiave sur 96 pieds plus ou moins de profondeur.

(b) Une autre portion de terre contigue à cela et mesurant 10 pieds de face à la rue Rochebiave sur 98 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans à 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur doit assumer les taxes de 1902, payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Almonde, notaire, et déposer 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements,
308 rue Baronne.
25 juil—25 27—août 3 10 1/ 24 26

## ANNONCES JUDICIAIRES.

**VENTES PAR LE CONSTABLE**

**Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.**

Contenu d'une buvette et magasin d'épiceries, VENDREDI, le 15 août 1902, à 11 heures A. M. Entrepôt au Constable, Nos 613 et 615 rue Bienville.

Joe Frederico vs Jos. G. Labelle—No 10,661.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 15me jour d'août 1902, à 11 h. a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Le contenu d'une buvette et magasin d'épiceries consistant en un grand assortiment d'épiceries, vins, liqueurs, et aussi les licences de ville et d'Etat de 1902 pour épicerie et buvette, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré à mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS E KENNEDY, constable. R. J. Maloney, avocat pour le plaignant.
6 août. 5 7 15

## ANNONCES JUDICIAIRES

**VENTES PAR LE SHERIF**

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District,**

Formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay [maintenant Palmer], et la rue Léonce [maintenant Clara], dans l'îlet borné par lesdites rues et par les rues Edmond [maintenant Calhoun] et Victor [maintenant Magnolia.]

James H. Maloney vs E. A. Williams et Alcide Biessant ou Biesint.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,058—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 4 septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., situé dans le Sixième District, dans cette partie de cela communément nommée Burtheville et dans l'îlet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Edmond, Léonce et Victor, désigné comme lot No 12 de l'îlet No 111, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 22 mars 1867, lequel a été adopté comme le plan de Burtheville, conformément à un acte de compromis passé pardevant James Augustin, un notaire en cette ville, le 13 avril 1869, et est déposé et enregistré en l'étude de A. Magner, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot de terre forme l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue Léonce et mesure trente pieds de face à l'avenue Henry Clay sur cent dix pieds de profondeur et façade à la rue Léonce et vingt neuf pieds onze pouces et six lignes de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant.
3 août—3 8 15 22 29—sept 4

**Succession de Mlle Catherine Salisbury.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,248—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John A. Muir, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—H. N. Whittemore, avocat.
2 août—2 6 11